

agricoles), pour la découpe, qui bâtiment, ainsi que les équipements, an, détaille Cécile Thomas. Aujourd-

Fabienne MENGUY.

Le

Vii

Sea Shepherd en alerte devant le chantier éolien

Alors que les forages viennent de reprendre en baie de Saint-Brieuc, le navire *Age of Nation* est positionné sur la zone pour un mois. Par sa présence, l'ONG veut alerter sur le projet de parc éolien.

La semaine dernière, l'*Aeolus* rejoignait la baie de Saint-Brieuc, se positionnant à 8 milles nautiques au nord-est de Saint-Quay-Portrieux, afin de reprendre les forages du parc éolien. Mercredi, c'est au tour d'*Age of Union*, le navire de Sea Shepherd, de venir mouiller à proximité du chantier. L'ONG s'est engagée l'an dernier dans le combat contre le projet porté par Iberdrola d'implanter une usine éolienne dans la baie.

Rendre visible l'opposition

« Contactés par les pêcheurs, nous avons commencé à regarder de plus près le projet, explique Thomas Le Coz, capitaine d'*Age of Union*. Nous avons fait des plongées sur le site des forages et réalisé des mesures acoustiques. Nous nous sommes rendu compte du réel risque sur la mer et de l'impact sur l'écosystème. Nous nous positionnons en



Les membres de l'ONG Sea Shepherd, à bord d'*Age of Union*, sont tenus à distance du navire foreur *Aeolus*.

PHOTO : OUEST-FRANCE

lanceurs d'alertes pour donner plus de puissance aux arguments des scientifiques et acteurs locaux. »

Age of Union est tenu de rester à une distance minimum de 500 m de

l'*Aeolus*. Des bateaux de surveillance sillonnent constamment la zone. Néanmoins, par sa présence, Sea Shepherd compte rendre visible l'opposition au parc éolien. Ses

moyens de communication sont importants. Parmi l'équipage, le staff média compte un vidéaste et deux photographes et dispose d'une liaison internet satellite pour envoyer ses images. « *Age of Union* peut rester ici jusqu'en avril, nous avons du temps devant nous pour faire bouger les choses. »

Le combat de Sea Shepherd se mène aussi sur le terrain juridique. Avec l'association Gardez les caps, l'ONG a déposé des recours auprès du Conseil d'État et de la Commission européenne. « Nous dénonçons le fait que le projet ait été entériné avant que les études d'impact ne soient réalisées. Les autorisations ont été délivrées malgré la présence de 59 espèces protégées sur la zone du chantier. » Chantier qui doit durer jusqu'à fin 2023.

Emmanuelle MÉTIVIER.

Oli
dég
cor

Au
des
inv
des
à la
Il
Oli
dég
de
les
ter
Bre
cor